

# Motards en colère La FFMC et la Sécurité Routière

Suite aux décisions hâtives et déraisonnables du Comité Interministériel de Sécurité Routière, le CISR, et de Monsieur Claude Guéant, l'année 2011 aura permis à la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère) de battre son record d'adhérents, soit environ 10 000 personnes. Un grand merci à eux.

Plus sérieusement, un nouveau décret (NOR : IOCA1126729D N°2012-3) portant sur la sécurité routière vient d'être signé le 3 janvier. Il prévoit notamment que les

dans la précipitation, cette mesurette qui nous coûtera encore des points de permis dès l'année prochaine est une nouvelle démonstration des effets d'annonces de politiciens.

2011 aura été aussi l'année de la mauvaise foi. «La politique, c'est pas compliqué, il suffit d'avoir une bonne conscience et, pour cela, il faut juste avoir une mauvaise mémoire». Cette citation du plus célèbre des motards rondouillards se prête complètement à la situation actuelle : des annonces farfelues en cascades, des comportements dignes des cours de récréation avec, pour exemple le plus flagrant, ce fameux gilet jaune que nous, pauvres motards in-

en sapin de Noël !! Heureusement, localement, et dans chaque antenne départementale, nous avons quand même des motifs de satisfaction. En ce qui concerne la Haute Garonne, nous œuvrons souvent en partenariat avec les élus locaux, pour améliorer la sécurité des 2RM. Plusieurs actions sont ainsi mises en place tout au long de l'année pour sensibiliser les différents usagers de la route et pour que chacun prenne conscience que la route est à tous et qu'il est important de la partager en bonne intelligence. Nous intervenons régulièrement dans de grandes entreprises (Airbus, Aéroport de Blagnac, ERDF, etc....) pour des actions de sensibilisation.



avec l'Etablissement Français du Sang et également des stages de 1<sup>er</sup> secours avec la Croix Rouge. Nous commençons également cette année des interventions dans les collèges dans le cadre de journées d'Éducation Routière de la Jeunesse (ERJ). Cette formation est agréée par le Ministère de l'Éducation Natio-

l'accidentalité des 2RM. Elle est un problème parce que, dès les années 80, elle a représenté pour de nombreux usagers une alternative d'une part, mais surtout un symbole de liberté, de solidarité qui a mobilisé et regroupé entre eux les motards. Et ça, les pouvoirs publics n'aiment pas. C'est pourquoi nous devons leur faire entendre qu'elle est aussi une solution (et pas juste un problème à éradiquer). Pas seulement parce qu'elle permet de désengorger les grands centres urbains, de remonter les files, de stationner aisément. Elle est une solution parce qu'elle continue de proposer à tout un chacun cette alternative citée ci-dessus.

**Un choix.  
Un autre choix.  
Une solution.**

Ensuite, à chacun de mettre dans ce choix du 2RM ce qui lui plaît. Notre rôle à nous, c'est de nous assurer que ce choix existe, qu'il reste possible, dans les meilleures conditions de préférence, et que les usagers que nous représentons puissent faire de leur bécanne un objet utilitaire ou un objet ludique. Mais qu'ils aient le choix. Nous continuerons à nous battre pour que chacun puisse pratiquer sa passion comme il l'a décidé. Car la FFMC ne défend pas que ses adhérents mais tous les usagers de deux et trois roues motorisés, suivant les valeurs qu'elle défend et qui sont inscrites dans ses statuts. Bonne route à tous,

Daniel Saint-Blancat



conducteurs et passagers de deux-roues motorisés (2RM) de plus de 125 cm<sup>3</sup> devront à partir de 2013 porter un dispositif rétro-réfléchissant. Le non-respect de cette obligation entrainera une amende de 3ème classe (amende forfaitaire de 68 €) et d'une perte de deux points de permis. Récapitulons : les motards portent déjà quatre autocollants rétro-réfléchissants sur le casque et ils roulent avec le phare allumé. De plus, un dispositif rétro-réfléchissant ne sert à rien en plein jour... On sait également que la question de la visibilité n'est pas un problème d'éclairage ou de couleur de vêtement, mais un problème d'inattention des automobilistes insuffisamment formés à la coexistence avec des 2RM de plus en plus nombreux... Enfin, pourquoi seuls les motards de plus de 125cm<sup>3</sup> sont visés alors que ce sont les mieux équipés de tous les usagers de 2RM ? Pour la FFMC qui les représente depuis plus de 30 ans et qui vient de passer trois années en discussion avec les Pouvoirs publics, le gouvernement est à côté de la plaque. Stupide et à nouveau bricolée



cultes, avons combattu avec tant de force démontrant l'absurdité de l'histoire. Mais, au final, avions nous juste mal compris ? Jamais O grand jamais ce gilet fluo n'était à l'ordre du jour mais juste un simple petit brassard fluo ! Et pour sa date d'application en janvier 2012 .... ? Euh, non ! Grosse boulette de l'Elysée (pas moins !!), c'est pour janvier 2013 et tant pis pour tous les motards qui vont, par peur, s'équiper en toute hâte

Nous avons mis en place sur la piste municipale de Candie, en partenariat avec le Grand Toulouse, des journées d'auto-évaluation 125cm<sup>3</sup>, destinées aux conducteurs de motocyclettes légères (< 125cm<sup>3</sup>), titulaires du seul permis B et non soumis à l'obligation de formation instaurée par la loi début 2011. Ces journées sont organisées tous les 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois. Nous organisons, 2 fois par an, des dons de sang en partenariat

nale. Pour les pouvoirs publics la moto est, souvent, un problème, que ce soit dans les villes ou les campagnes, en balade, en utilitaire, en famille ou en solitaire. Elle est un problème parce qu'elle leur impose de réfléchir autrement. Elle est un problème parce que toutes les excellentes recettes qui fonctionnent pour l'automobile (en matière de sécurité passive, d'infrastructures) ne parviennent pas à faire baisser



Encore une fois les entreprises gérant les autoroutes françaises vont nous proposer une augmentation qui avoisinera les 3 %. Ceci sans aucune justification réelle, puisqu'elles vont déga-ger, en 2011, la bagatelle de plus de 5 milliards d'euros de bénéfice. Une gabegie qui encore une fois fait du français le grand dindon de la farce, car c'est lui qui avec ses impôts doit payer ces infrastructures et qui aujourd'hui se voit doublement taxé.

Malgré de nombreux efforts faits par la Mairie de Toulouse et ses services destinés à rendre plus propres nos rues et quartiers. Force est de constater que les Toulousains sont peu concernés par le sujet voire même un tantinet provocateurs avec des commerçants qui en pleine matinée n'hésitent pas à abandonner des cartons Place Wilson... Il faudrait sanctionner les contrevenants, car la pédagogie a, là aussi ses limites...